

Assemblée des délégués du CBB 2022

Date : 19 mars 2022
Horaire : 10 h 00 à 16 h 00 environ
Lieu : Landgasthof Bären
3423 Ersigen / BE

Propositions à l'Assemblée des délégués

Les propositions doivent parvenir par courrier ou sous forme électronique (format word ou fichier .pdf) à Beatrice Raemy, **avant le 31 décembre 2021** : Beatrice Raemy, Welbrigstr. 39, 8954 Geroldswil, b_raemy@bluewin.ch.

Les propositions devront être présentées par leur auteur à l'assemblée des délégués 2022.

Prix 2021 pour les expositions

Afin de participer au classement des vainqueurs du club, les chiens doivent être sélectionnés, testés pour la myélopathie dégénérative (exon 1 et 2) et le sarcome histiocytaire (test d'Antagène). Le classement est établi par le CBB sur la base des résultats d'expositions en Suisse.

Les exposants qui ont obtenu en 2021 le titre de champion national ou international, ainsi que champion suisse jeune ou vétérinaire, ou encore champion des alpes ou champion d'exposition, sont priés d'envoyer une copie du titre à l'adresse ci-dessous.

Les membres ayant été distingués au concours des lots d'élevage ou lots d'élevage vétérinaires sont priés de communiquer le classement.

Veuillez envoyer les résultats ainsi qu'une photo du chien, respectivement du lot d'élevage, à : Nicole Rubi, Ploorweg 3d, 3400 Burgdorf nicole.rubi91@gmail.com, jusqu'au 31 décembre 2021.

Par l'envoi d'une photo, le propriétaire accepte que cette dernière soit montrée à l'AD et soit publiée sur internet ainsi que dans la Cynologie romande.

Tous les prix sont à venir chercher personnellement ou par un représentant à l'AD. Aucun prix ne sera envoyé.

Le règlement du club pour les chiens d'exposition est disponible sur le site internet sous la rubrique *KBS, Reglemente* (en allemand).

Prix 2021 pour les épreuves de travail

Toutes les personnes qui ont participé à une telle épreuve sont priées d'envoyer une copie du rapport, avant fin décembre 2021. Les personnes ayant terminé le brevet de propriétaire de chien sont priées d'envoyer une copie de l'attestation.

Les participants au concours « Altersfrische-Wettbewerb » peuvent envoyer une copie de la feuille de résultats. Les personnes ayant terminé une formation de chien de thérapie ou PAM peuvent envoyer une copie de l'attestation.

Nous prions également tous les membres ayant été actifs en 2021 avec les chiens d'assistance de nous transmettre les informations suivantes : Nom du chien et de son maître, description de la formation, de(s) l'institution(s) ainsi qu'une copie du livret ou une confirmation de l'institution.

Les résultats envoyés seront publiés dans la Cynologie romande. Les lauréats recevront un cadeau lors de l'assemblée des délégués 2022. Aucun prix ne sera envoyé.

Nous souhaitons également montrer des photos des lauréats et de leur maître, si possible en action.

Pensez à joindre une (ou plusieurs) photo(s) au format numérique, avec les résultats.

Veuillez envoyer les résultats et les photos, jusqu'au 31 décembre 2021, à : Brigitte Lendenmann, Kirchstrasse 6, 8214 Gächlingen, E-Mail: brigitte.lendenmann@kanton.sh. Par l'envoi d'une photo, le

propriétaire accepte que cette dernière soit montrée à l'AD et soit publiée sur internet ainsi que dans la Cynologie romande.

Seuls les résultats envoyés dans les délais seront pris en considération.

Le règlement du club pour les chiens de travail est disponible sur notre site internet (en allemand).